

# DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ LE 15 MAI 1882

PAR

L'HONORABLE M. WÜRTELE

TRESORIER DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

---

*Monsieur le Président,*

En conformité aux dispositions de la 54<sup>e</sup> section de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui forme la partie écrite de notre constitution, je vous présente le message de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, recommandant à cette Chambre les estimés supplémentaires pour les besoins de la présente année fiscale, et aussi les estimés pour les dépenses de l'exercice qui commencera le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Avant de proposer que vous laissiez le fauteuil et que la Chambre se forme en comité des subsides, je dois exposer à cette Chambre l'état financier de la province, lui demander d'approuver et de voter les sommes nécessaires pour compléter l'exercice actuel et pour les besoins de l'exercice prochain, et enfin lui faire connaître de quelle manière le gouvernement se propose de pourvoir aux voies et moyens.

J'espère pouvoir vous faire mon exposé budgétaire d'une manière lucide, sans vous infliger un trop long discours.

J'entre donc immédiatement en matière.

## POSITION FINANCIÈRE ACTUELLE.

Les quatorze années d'exercice depuis la confédération des provinces jusqu'au 30 juin dernier, ont donné en recettes une somme de \$29,580,334.45 et pendant la même période les dépenses ont atteint le chiffre de \$30,295,440.41, excédant ainsi les recettes de \$715,105.96. (1). Il reste encore à s'écouler six semaines de l'exercice actuel, et il m'est en conséquence impossible de préciser le montant des recettes

(1) Voir Appendice A Tableau No 1.